

LE PETIT POLEYMORIOT

N°169 – Juillet/Août 2026



OUVERTURE

de la
MAIRIE

Horaires

Lundi

8h30-12h00

Mardi

8h30-12h00

14h00-17h00

Mercredi

8h30-12h00

Jeudi

8h30-12h00

14h00-17h00

Vendredi

8h30-12h00

Samedi

9h00-12h30

Le 1er de
chaque mois

04 78 91 90 09

mairie@poleymieux.fr

Communiqué du maire

L'arrêté municipal que j'ai pris, interdisant la traversée de Poleymieux aux cyclistes sportifs, le week-end du 20/21 juin, a fait couler beaucoup d'encre.

Comme vous l'avez certainement tous compris, cet arrêté temporaire n'avait aucune valeur juridique. Il n'a d'ailleurs pas été envoyé à la Préfecture, donc aucune légalité.

Il avait, avant tout, pour objectif de provoquer une prise de conscience collective sur des comportements devenus préoccupants et sur les risques encourus par les cyclistes eux-mêmes, mais aussi par les habitants, les piétons et les autres usagers de la route.

Il n'a bien sûr jamais été question d'opposer les habitants aux cyclistes ni de remettre en cause la pratique du vélo.

Quelques éléments chiffrés :

Nous avons à déplorer, sur la commune, depuis 3 mois, plus d'une dizaine de chutes de cyclistes, plus ou moins graves.

Les données suivantes, venant de l'application STRAVA sur laquelle s'enregistrent les cyclistes indique que, depuis le début de l'année, :

4.000 cyclistes sont passés route de la rivière

1.600 chemin de la péronière

700 montée des chavannes

INFOS MAIRIE

Plus de 12.000 cyclistes traversent chaque année Poleymieux et ce depuis 3 / 4 ans :

- 80 % sont au-dessus des 50km/h
- Au niveau de l'école un record de vitesse à 71 km/h

Et tous passent au milieu de nos enfants.

Grâce à ce buzz, les Fédérations de cyclismes et de cyclotourismes ont pris contact avec moi et vont engager des opérations de prévention. La Préfecture a demandé à la gendarmerie d'organiser prochainement une opération destinée à sensibiliser les cyclistes aux dangers de nos routes sinueuses et pentues.

Il convient donc de rechercher des solutions adaptées permettant de concilier la pratique du cyclisme et la sécurité de tous : rappel des règles de circulation, limitation effective de la vitesse, sensibilisation, renforcement de la signalisation ou autres mesures proportionnées.

Je comprends que cet arrêté ait pu susciter des réactions, des désaccords et des débats. Dans une démocratie, chacun est libre d'exprimer son opinion et de contester les choix des élus.

En revanche, rien ne peut justifier les réactions violentes, les insultes, les menaces ou les attaques personnelles dont j'ai fait l'objet ces derniers jours.

Je continuerai à agir avec responsabilité pour la sécurité et le bien-être des habitants de notre village. Je souhaite que les échanges à venir se déroulent dans un climat apaisé, constructif et respectueux de chacun.

Je remercie très sincèrement tous ceux, nombreux, qui m'ont adressé leur soutien.

La sécurité de tous reste et restera ma priorité.

Le Maire

Corinne CARDONA

INFOS MAIRIE

Les Mondorines

Merci à tous les habitants pour leur créativité et leur enthousiasme !

Grâce à votre imagination, les Mondorines ont pris vie et ont investi notre **Jardin des Créatures**. Conçues avec les matériaux que vous aviez sous la main, elles sont le reflet de votre inventivité, de votre sens du partage et de votre capacité à transformer les objets du quotidien en véritables œuvres pleines de poésie.

Chaque Mondorine est unique et raconte sa propre histoire. Ensemble, elles composent un parcours surprenant et artistique qui mérite d'être découvert, admiré.

Pour conserver la mémoire de **cette création collective**, un book illustré de photos et du parcours des Mondorines sera distribué. Il permettra à chacun de les découvrir ou de les redécouvrir en septembre et bien au-delà.

Tout au long de l'été, les habitants sont invités à poursuivre l'aventure en imaginant et en créant de nouvelles Mondorines. Le Jardin des Créatures continuera ainsi de s'enrichir au fil des semaines grâce aux idées et aux talents de chacun.

Nous vous remercions donc de ne pas les enlever : laissez-les continuer à habiter notre village et à émerveiller les visiteurs.

Bravo et merci à tous pour votre participation et pour ces créatures extraordinaires nées de vos mains et de votre imagination !

INFOS MAIRIE

Maison des usagers à Albigny sur Saône

Le Centre Hospitalier du Mont d'Or renouvelle son engagement en faveur des seniors avec un accueil estival spécialement dédié aux personnes âgées de 60 ans et plus, ainsi qu'aux proches aidants.

Du **6 juillet au 28 août**, la Maison des Usagers ouvrira ses portes chaque après-midi, dans un cadre agréable, climatisé et niché au cœur d'un parc arboré.

Objectif : offrir aux aînés un lieu de rencontre, de détente et d'activités avec au programme des animations et des ateliers de prévention.

Ce dispositif s'adresse aux personnes autonomes.

Entièrement gratuit, cet accueil s'inscrit dans une démarche de prévention de l'isolement social et des risques liés à la canicule en période estivale.

Un service de transport peut également être proposé gratuitement sur le Val de Saône aux personnes mobiles, sur inscription jusqu'à la veille pour le lendemain.

L'inscription préalable aux activités est vivement recommandée.

Pour plus d'informations et pour inscription, contactez la Maison des Usagers : maisondesusagers@ch-montdor.fr ou par téléphone au : 04.72.08.14.96.

Semaine bleue du 5 au 11 octobre

« Relions tous les âges dans les territoires engagés »

Cette année encore, Poleymieux s'associe à 6 autres communes du Val de Saône pour proposer aux seniors une animation le **samedi 10 octobre**. Les personnes concernées recevront fin août un courrier avec tous les détails.

INFOS MAIRIE

Co-voiturage, une solution pratique, économique et conviviale

Dans un village comme Poleymieux, il est parfois difficile de se déplacer lorsqu'on ne dispose pas d'un véhicule, en particulier pour les jeunes, les personnes âgées ou celles qui ne peuvent pas conduire.

Le co-voiturage est une solution simple qui permet de partager ses trajets, de réduire ses frais de déplacement, de limiter son impact sur l'environnement et de créer des moments d'échange entre habitants.

Les initiatives locales et le bouche-à-oreille constituent souvent des moyens efficaces pour mettre en relation les personnes ayant des trajets similaires.

Il existe également des plateformes dédiées telles que **BlaBlaCar**, **BlaBla Daily**, **En Covoit** et bien d'autres, qui facilitent la mise en relation entre conducteurs et passagers, que ce soit pour des trajets quotidiens ou occasionnels.

N'hésitez pas à vous inscrire sur ces plateformes et à proposer ou rechercher un trajet. En partageant vos déplacements, vous rendez service à d'autres habitants tout en réalisant des économies et en contribuant à une mobilité plus durable.

Un trajet partagé, c'est moins de dépenses, moins de voitures sur les routes et plus de solidarité !

VIE ASSOCIATIVE

Le comité des fêtes:

- Cinéma en plein air **samedi 29 août dès 20h** sur la place de la mairie.

Ce film est tout public !

Voir flyer joint.

- Bal Folk **dimanche 6 septembre à 16h** salle des fêtes Claude Pillonel.

Attention ! Places limitées, réservation **obligatoire** via le lien

<https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-poleymieux-au-mont-d-or/evenements/bal-folk> ou le Qr Code. *Voir flyer joint.*

Le Sou des écoles:

La 7ème édition du Mont d'Or Beer Festival se tiendra le **samedi 12 septembre de 10h à 19h**, place de la mairie et cour de l'école.

Brasseries locales, petite restauration, jeux pour les enfants.

La bibliothèque:

Au mois d'août, elle ne sera ouverte que **les samedis matin**.

Je rends mes documents à toute heure !

La boîte de retour est installée à l'extérieur, face à l'épicerie des Cabornes. Elle permet de rendre les documents empruntés, y compris pendant les jours et horaires de fermeture de la bibliothèque.



VIE ASSOCIATIVE

Une nouvelle association est née :

« Le comptoir de Poleymieux »

Lors de son AG du 23 juin, les membres présents ont validé la création de cette association qui aura pour objet la gestion, par des bénévoles du village, de notre épicerie.

Activité principale : épicerie associative

Activité secondaire : café associatif et lien social

Le Conseil d'administration a été constitué. Il est composé du bureau :

- Présidente : Cécile LECLERCQ
- Trésorière : Annaïg JESTIN
- Secrétaire : Lucie CORTAMBERT

ainsi que des référents des différents groupes de travail :

- Référente Local : Lise GOULD
- Référente Vie de l'asso : Lisa MILLS
- Référente Logiciel : Loane GRASSER
- Référent Produits : Edouard MARIENBACH

Le CA aura pour mission de veiller au bon fonctionnement de l'association, de prendre les décisions nécessaires à son développement et d'accompagner l'avancement du projet, toujours en lien avec les groupes de travail et les bénévoles.

L'ouverture de cette épicerie café associative est prévue pour Septembre.
Plis d'informations à venir.

DATES A RETENIR

AOÛT 2026

29 août: cinéma en plein air – Place de la Mairie – 20h30

SEPTEMBRE 2026

05 septembre: forum des associations – place de la Mairie – de 16h à 18h

06 septembre: Bal Folk – Salle des fêtes – 16h

12 septembre: Mont d'Or Beer festival – place de la Mairie

Les 19 et 20 septembre: journées du Patrimoine. Thème « Patrimoine de la photographie » et « Patrimoine en péril: raviver, résister, réimaginer »
Plus d'infos sur le prochain Petit Poleymoriot.

Horaires de la Mairie cet été

Du 3 au 14 août inclus: ouverture uniquement le matin de 8h30 à 12h.

Les prochaines permanences du samedi seront le **4 juillet** et le **29 août** de 9h à 12h30.

Passez un excellent été !